Texte de la conférence

"Téteghem et la 32e D.I., un lien fort"

1ère partie

TÉTEGHEM-COUDEKERQUE-Village

CONFÉRENCE
de l'Association Téteghémoise d'Histoire

« TÉTEGHEM ET LA 32ÈME D.I.,
UN LIEN FORT »

Le VENDREDI 1er AVRIL 2022
à 18 heures 30
Salle Hergé
Entrée libre et verre de l'amitié

[illegible]

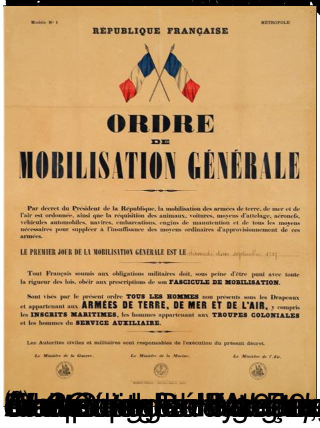

Modèle N° 1 MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE
DE
MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE Samedi deux septembre 1939

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. *Le Ministre de la Marine.* *Le Ministre de l'Air.*

[illegible]

[illegible]

Composition

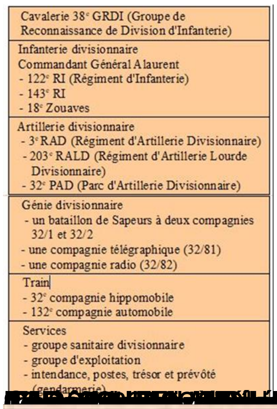

Cavalerie 38^e GRDI (Groupe de Reconnaissance de Division d'Infanterie)
Infanterie divisionnaire Commandant Général Alaurent - 122e RI (Régiment d'Infanterie) - 143e RI - 18e Zouaves
Artillerie divisionnaire - 3e RAD (Régiment d'Artillerie Divisionnaire) - 203e RALD (Régiment d'Artillerie Lourde Divisionnaire) - 32e PAD (Parc d'Artillerie Divisionnaire)
Génie divisionnaire - un bataillon de Sapeurs à deux compagnies 32/1 et 32/2 - une compagnie télégraphique (32/81) - une compagnie radio (32/82)
Train - 32e compagnie hippomobile - 132e compagnie automobile
Services - groupe sanitaire divisionnaire - groupe d'exploitation - intendance, postes, trésor et prévôté (gendarmerie)

[illegible]

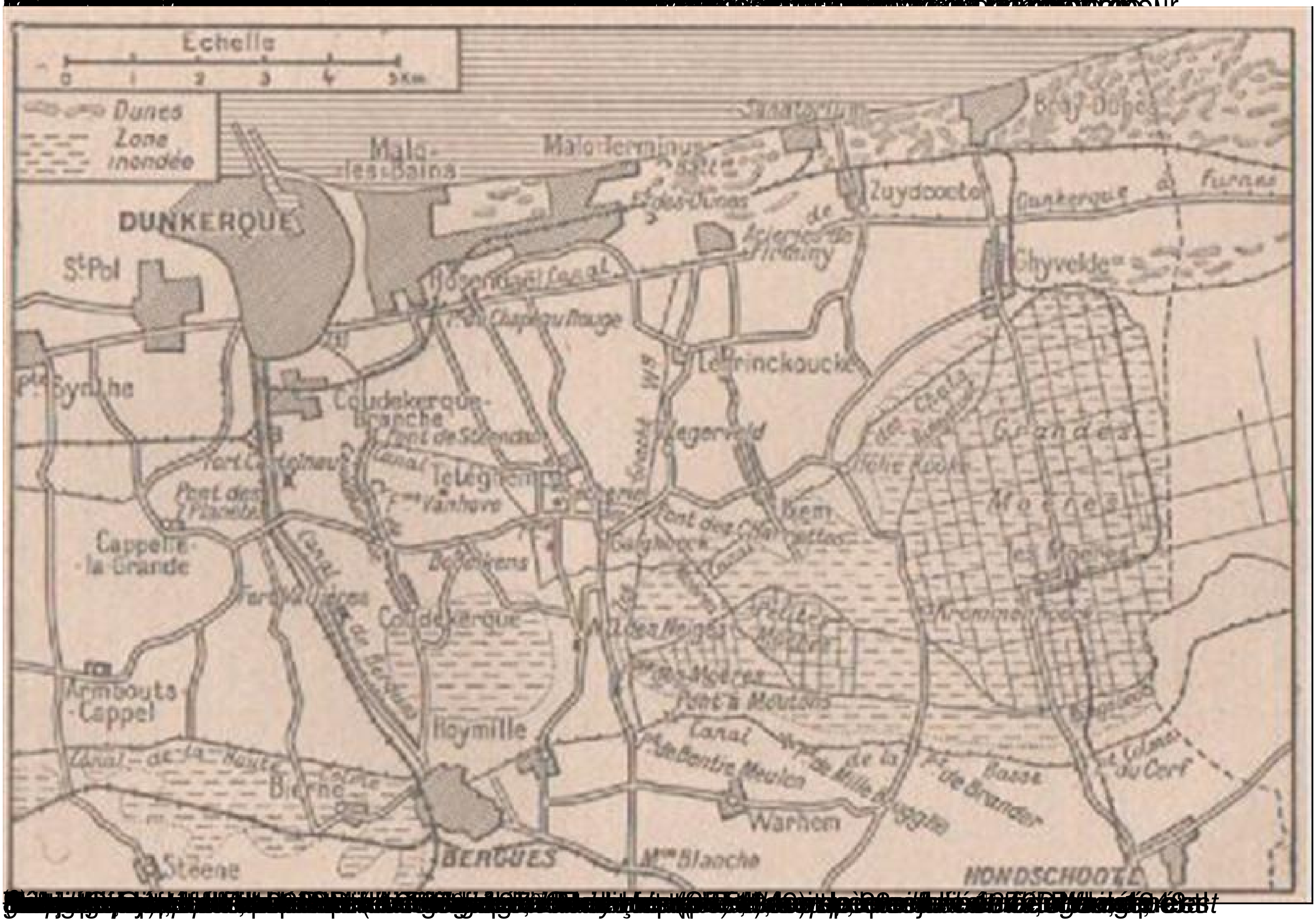

[illegible]

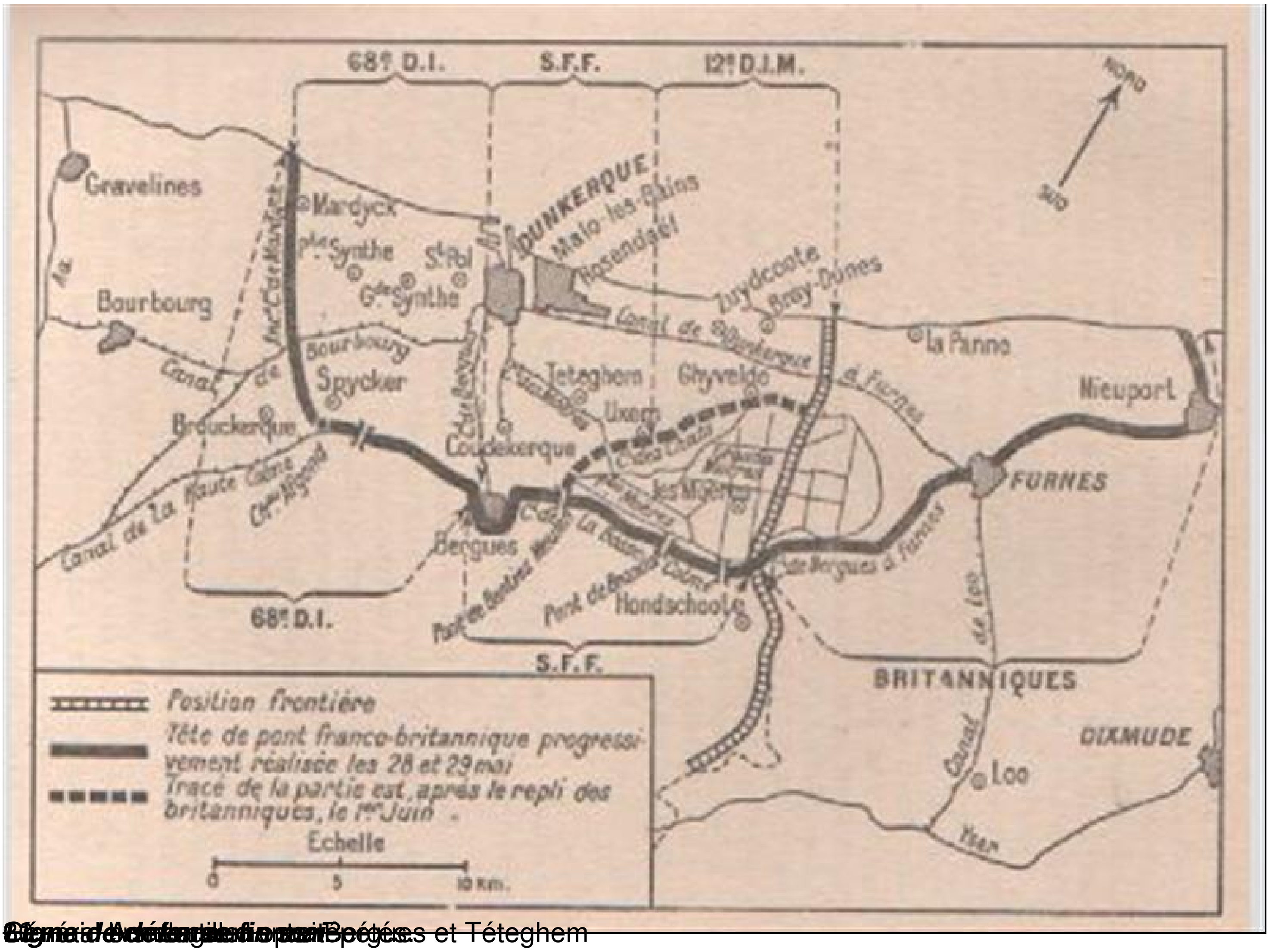

[illegible] Bergues et Téteghem

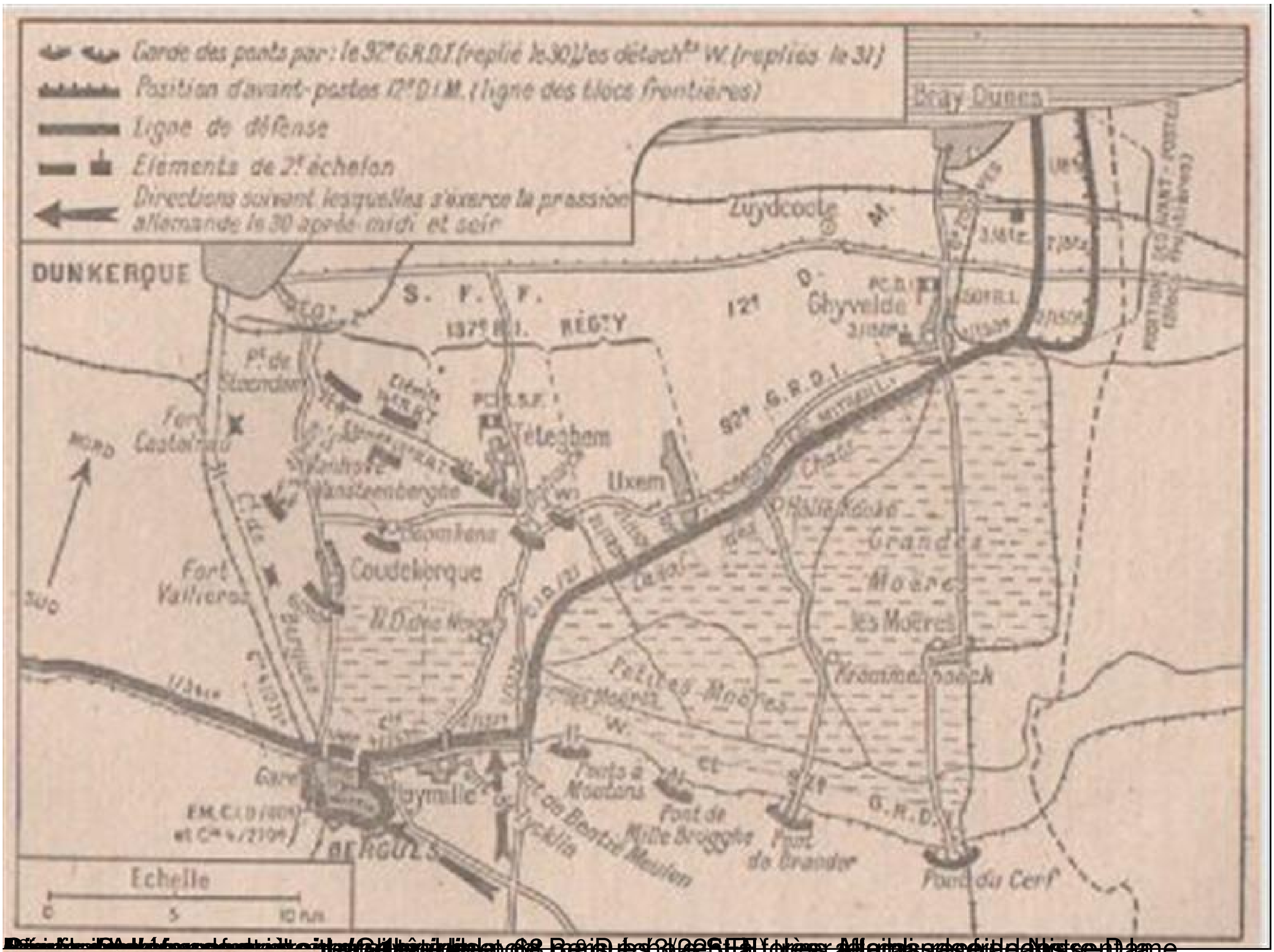
Garde des ponts par : le 92e G.R.D.I. (replié le 30) les détach^ts W. (repliés le 31)
Position d'avant-postes 12e D.I.M. (ligne des blocs frontières)
Ligne de défense
Eléments de 2e échelon
Directions suivant lesquelles s'exerce la pression allemande le 30 après-midi et soir
DUNKERQUE
Bray-Dunes
Zuydcoote
Ghyvelde
Téteghem
Uxem
Coudekerque
Fort Castelnau
Fort Vallières
Pt de Steendam
N.D. des Neiges
Grandes Moëres
les Moëres
Petites Moëres
Krommenhoeck
Hoymille
BERGUES
Gare
Ponts à Moutons
Pont de Mille Brugghe
Pont de Brander
Pont du Cerf
S. F. F.
137e R.I.
RÉGt
12e D.
92e G.R.D.I.
EM.C.I.D (209) et Cie 4/210e
NORD
SUD
Echelle
0
5
10 Km

[illegible]

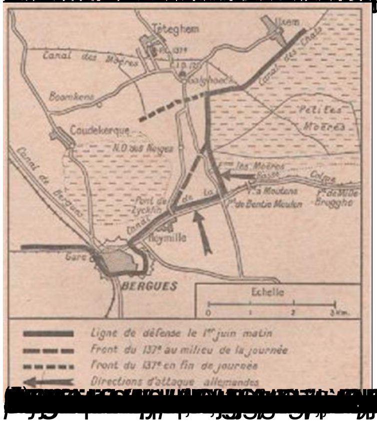
Téteghem
Uxem
Canal des Moëres
Canal des Chats
Boomkens
Coudekerque
N.D. des Neiges
Petites Moëres
les Moëres
Pont du Lyckis
Pts Moutons
Pt de Mille Brugghe
Hoymille
Gare
BERGUES
Canal de Bergues
Echelle
0
1
2
3 Km.
Ligne de défense le 1er juin matin
Front du 137e au milieu de la journée
Front du 137e en fin de journée
Directions d'attaque allemandes

[illegible]

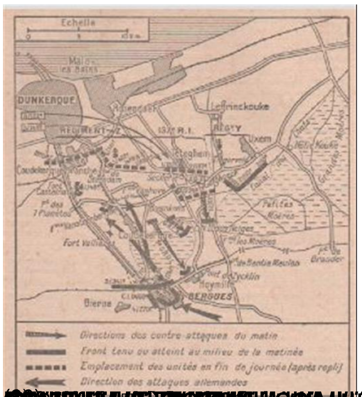
Echelle
Malo-les-Bains
DUNKERQUE
Leffrinckoucke
137e R.I.
Uxem
Téteghem
Coudekerque-Branche
Petites Moëres
Fort Vallières
Hoymille
BERGUES
Bierne
Directions des contre-attaques du matin
Front tenu ou atteint au milieu de la matinée
Emplacement des unités en fin de journée (après repli)
Direction des attaques allemandes

[illegible]

[illegible]

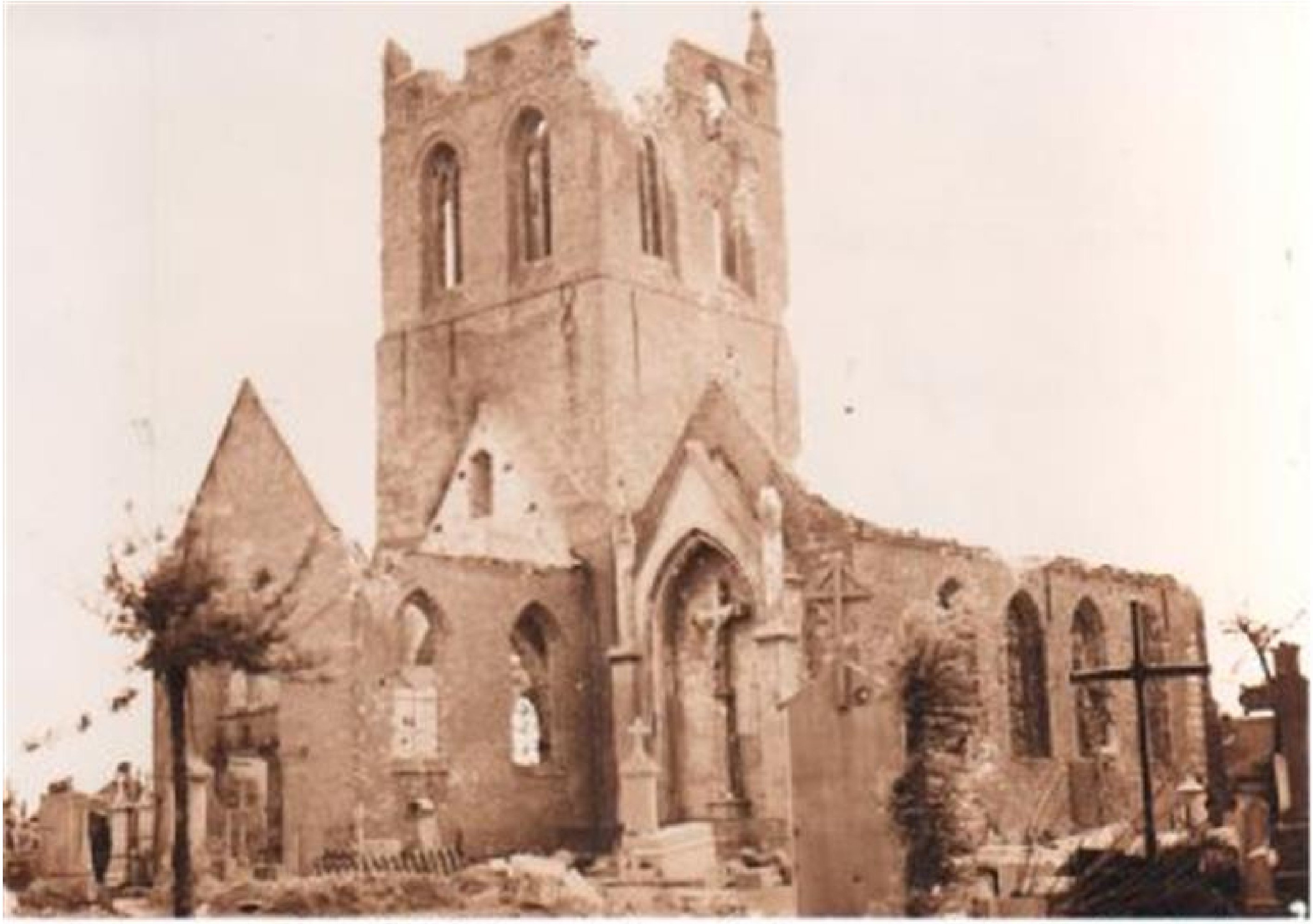

Photo Joseph LOSFELD – ancien photographe à Malo-les-Bains

[illegible]

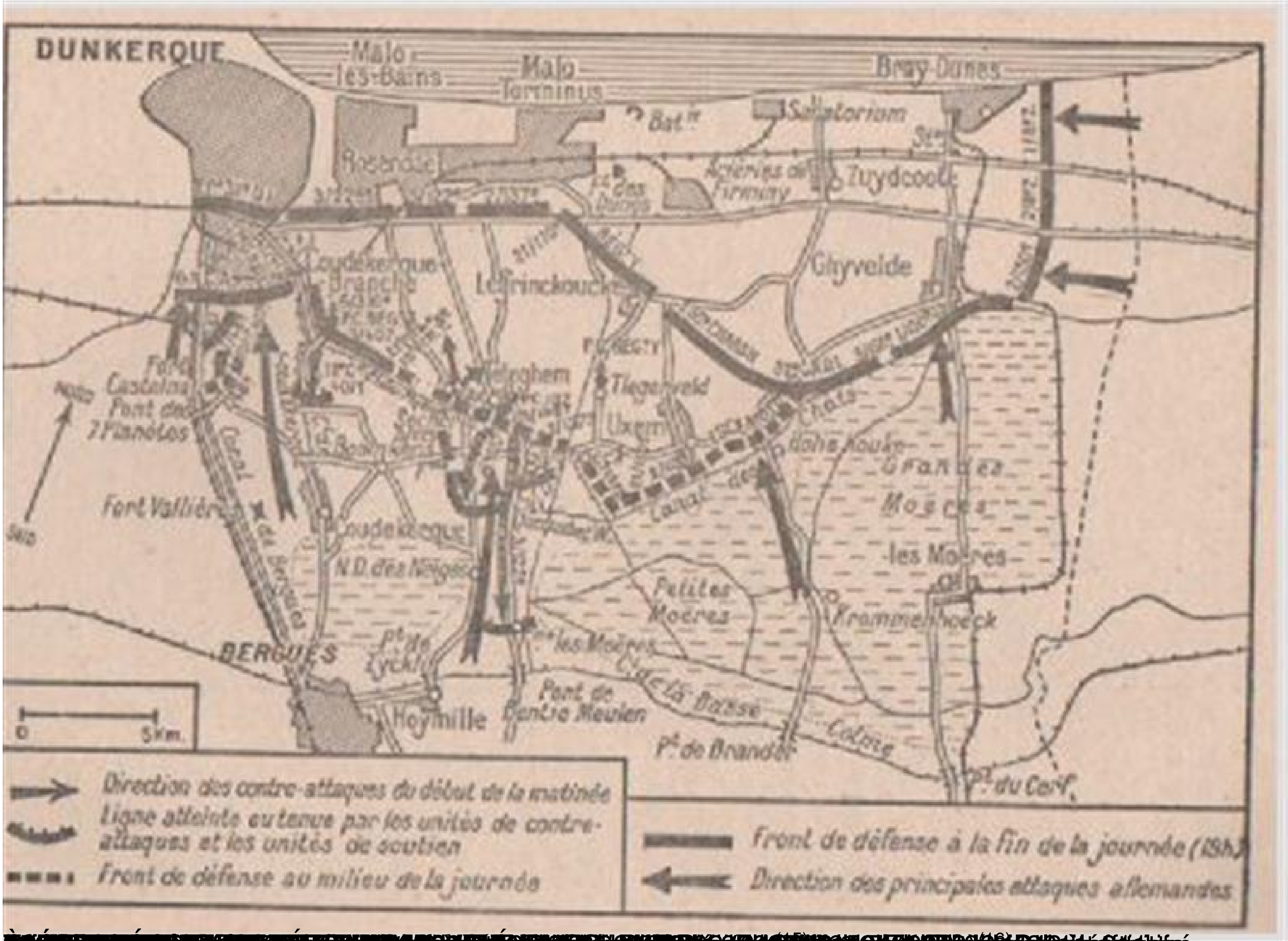
DUNKERQUE
Malo les-Bains
Malo Terminus
Bray-Dunes
Sanatorium
Rosendaël
Aciéries de Firminy
Zuydcoote
Coudekerque-Branche
Leffrinckoucke
Ghyvelde
Fort Castelnau
Pont des 7 Planètes
Téteghem
Tiegenveld
Uxem
Fort Vallière
Coudekerque
N.D. des Neiges
Petites Moëres
Grandes Moëres
les Moëres
Krommenhoeck
BERGUES
Pt de Zycke
Hoymille
Pont de Cantre Meulen
Pt de Brander
Pt du Cerf
Canal de Bergues
Canal de la Basse Colme
0
5 Km.
Direction des contre-attaques du début de la matinée
Ligne atteinte ou tenue par les unités de contre-attaques et les unités de soutien
Front de défense au milieu de la journée
Front de défense à la fin de la journée (19h)
Direction des principales attaques allemandes

[illegible]